

Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous les informations essentielles à noter pour la rentrée des classes de septembre 2023.

Nous vous remercions de votre lecture attentive et vous souhaitons de passer un bel été !

RENTREE AU COLLEGE

✓ Internat tous niveaux :

Vendredi 1^{er} septembre :

- 14h : accueil et installation des élèves internes des niveaux 6^e et 5^e
 - 15h30 : accueil et installation des élèves internes des niveaux 4^e et 3^e
- L'accueil pour l'installation à l'internat aura lieu en présence des parents.

Lundi 04 septembre :

8h00 : accueil de tous les internes (petit-déjeuner servi au self)

Vous trouverez la liste du trousseau pour l'internat sur le lien suivant : [TROUSSEAU INTERNAT](#)

✓ Niveau 6^e :

Lundi 04 septembre :

- De 9h à 16h45 : journée d'accueil et d'intégration au **collège pour tous les élèves du niveau 6** (repas **obligatoire** au collège : ½ pensionnaires et externes).
- De 9h30 à 10h30 : réunion parents 6^{ème}
- 10h30-11h : accueil café parents 6^{ème} par l'association des parents d'élèves

✓ Niveau 5^e :

Vendredi 1^{er} septembre :

- **Pour les nouveaux uniquement** : de 9h30 à 10h30 : temps d'accueil, visite de l'établissement
- **Pour tous** : distribution des tablettes à partir entre 10h30 et 12h (présence obligatoire d'un parent - la tablette sera remise en échange de la convention et du chèque de caution)

Lundi 04 septembre :

- De 13h30 à 16h45 : accueil de **tous les élèves du niveau 5^e** par le professeur principal

✓ **Niveau 4^e** :

Vendredi 1er septembre :

- **Pour les nouveaux uniquement** : de 9h30 à 12h30 : temps d'accueil, visite de l'établissement, distribution des tablettes (à partir de 10h30)

Lundi 04 septembre :

- De 13h30 à 16h45 : accueil de **tous les élèves du niveau 4^e** par le professeur principal

✓ **Niveau 3^e** :

Vendredi 1er septembre :

- **Pour les nouveaux uniquement** : de 9h30 à 12h30 : temps d'accueil, visite de l'établissement, distribution des tablettes (à partir de 10h30)

Lundi 04 septembre :

- De 13h30 à 16h45 : accueil de **tous les élèves du niveau 3^e** par le professeur principal

L'agenda-carnet de bord sera fourni par l'établissement et remis le jour de la rentrée à tous les élèves.



Dès le mardi 05 septembre : cours selon l'emploi du temps pour tous les élèves et restauration selon le régime de l'élève

LOTS DE FOURNITURES

Pour les familles qui n'ont pas pu récupérer les lots de fournitures lors des créneaux de retraits organisés par l'APEL (Association des Parents d'Elèves), une nouvelle distribution est prévue :

- ★ Le vendredi 1^{er} septembre de 14h à 17h

La coopérative sera également ouverte le jour de la rentrée **de 9h à 15h** pour ceux qui souhaitent compléter leurs fournitures. Pour toute question, s'adresser à l'APEL fournituresscolaires.apel.lsb@gmail.com

DISTRIBUTION DES TABLETTES

Tous les élèves de cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e) sont équipés d'une tablette, fournie et paramétrée par l'établissement. Leur distribution, pour les élèves qui n'en disposent pas encore, s'effectuera de la manière suivante :

- **Pour tous les élèves du niveau 5^e** : vendredi 1^{er} septembre de 10h30 à 12h
- **Pour les nouveaux élèves de 4^e et 3^e** : vendredi 1^{er} septembre de 10h30 à 12h

Vous devez apporter la convention signée (**voir ANNEXE**) avec le **chèque de caution de 400 euros (impérativement non daté)** lors de la distribution des tablettes. La housse est fournie par l'établissement.

ETUDES

Etude surveillée : forfait 17h-18h : 275€/an, forfait 18h-19h : 200€/an, quel que soit le nombre de jours de présence.

Elle se déroule de 17h à 18h et de 18h à 19h les lundi, mardi, jeudi, et de 17h à 18h le vendredi. Aucune sortie anticipée n'est autorisée.

Lors de l'étude surveillée, l'élève fait ses devoirs en autonomie sous la surveillance d'un éducateur. Les études surveillées commencent dès le **lundi 04 septembre**.

Nous vous rappelons qu'une fois inscrit, votre enfant devra obligatoirement se rendre en étude surveillée. En cas d'absence nous vous prions de bien vouloir envoyer un mail au BVS.

Veuillez cliquer [sur ce lien](#) pour procéder à l'inscription de votre enfant à l'étude surveillée.

Etude ALPHA : De 17h à 18h, dans les salles de classe, les élèves font leurs devoirs du soir en petit groupe de 4 à 5 accompagnés par un tuteur. Renseignements et inscriptions sur le lien suivant : [Alpha](#)

INFOS

Comptabilité :

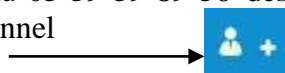
- La facture annuelle sera établie dès la rentrée. Pour les familles qui payent par prélèvement nous attirons votre attention sur le fait que le premier prélèvement sera fait le 10 septembre et les suivants tous les 5 du mois jusqu'au 5 juin.
- **La cotisation à l'Association de Parents d'Elèves (APEL), d'un montant de 25€, vous est facturée automatiquement à moins d'en informer par mail le service comptabilité (comptabilite@saintbernard-bayonne.fr) avant le 27/08/23.**
- Les personnels OGEC des établissements de l'Enseignement Catholique peuvent bénéficier d'une réduction sur leurs frais de scolarité. La demande est à formuler par écrit auprès du Chef d'établissement.

Les classes à horaires aménagés :

- Les sorties de l'établissement se feront à 15h05 (selon la convention avec le club de sport).
- Les activités débiteront selon un calendrier donné en début d'année et après retour de la circulaire de dispense distribuée par la vie scolaire à la rentrée.

Absences et retards

Toute absence au collège doit être signalée uniquement au Bureau de la Vie Scolaire collège (BVS Collège) au **05 59 59 89 56** dès 7h30 ou par mail via Ecole Directe sur l'adresse du BVS collège logo personnel



- Absences prévues : Les parents doivent envoyer un mail au BVS via Ecole Directe afin de préciser la date, l'horaire et le motif de l'absence au moins 48h avant.
- Absences imprévues : Les parents préviennent le collège par téléphone précisant le motif de l'absence. Ils doivent également envoyer un mail via Ecole Directe.

Les justificatifs doivent être envoyés par mail Ecole Directe au BVS Collège.

Il n'est pas nécessaire de contacter par téléphone ou par mail l'accueil de l'établissement, le responsable de la vie scolaire, le professeur principal et les enseignants qui ne gèrent pas les absences.

Nous vous rappelons que votre enfant est soumis à une obligation de scolarité et d'assiduité. Par conséquent, les rendez-vous médicaux doivent être pris en-dehors du temps scolaire. En cas de demande exceptionnelle d'autorisation de sortie sur le temps scolaire, un mail devra être envoyé au BVS via Ecole Directe avec un justificatif. Vous devrez venir récupérer votre enfant à l'accueil du collège et signer une décharge parentale.

Il ne pourra pas sortir tout seul du collège.

Les sorties devront se faire en respectant les horaires d'ouverture de l'accueil.

Le collège se réserve le droit de refuser une demande d'autorisation de sortie sur le temps scolaire, notamment si la demande est faite hors délai.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la présence de votre enfant (hormis les externes) est obligatoire au sein de l'établissement :

- Le lundi de 8h55 à 16h45.
- Le mardi, jeudi et vendredi de 7h55 à 16h45.
- Le mercredi de 7h55 à 11h55.

La présence aux heures d'étude est obligatoire, que ce soit en cas d'absence de professeur ou de demi-journée de cours annulés.

Si votre enfant est en retard, il devra se présenter au BVS avec son carnet de bord. Un éducateur lui transmettra un billet de retour en cours et renseignera le retard sur Ecole Directe.

Si le retard est trop important, l'élève ne sera pas autorisé à aller en classe. Il sera dirigé vers la salle d'étude.

DATES A RETENIR

- Lundi 4 septembre 2023 à 9h30 : réunion d'information pour les parents des élèves de 6^e
- Jeudi 07 septembre 2023 de 18h à 19h30 : réunion de rentrée 6^e et 5^e
- Mardi 12 septembre 2023 de 18h à 19h30 : réunion de rentrée 4^e et 3^e
- Mercredi 06 et jeudi 07 septembre 2023 : photos individuelles
- Vendredi 15 septembre 2023 : fête de rentrée Ecole-Collège organisée par l'APEL + forum des activités
- Semaine du 18 septembre 2023 : photos de classe



➤ **Vendredi 8 décembre 2023 : Journée des communautés éducatives**

Une journée de formation en interne pour tous les personnels de l'établissement est prévue à cette occasion. Il n'y aura exceptionnellement pas d'accueil d'élèves ce jour-là. Les internes quitteront l'établissement le jeudi 7 décembre à 16h45.

- Du 8 au 12 janvier 2024 : Stage d'observation en entreprise des élèves de 3^e

ANNEXES

Cliquez sur les documents pour les télécharger

- [Convention tablettes 5^e 2023-2024](#)
- [Convention tablette 4^e 3^e 2023-2024](#)
- [Fournitures scolaires 2023](#)
- [Calendrier scolaire Académie Bordeaux – Zone A](#)

HORAIRES D'ACCUEIL DE L'ETABLISSEMENT

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
7h30-12h30/ 13h30-18h00
Mercredi :
7h30-12h30 / 14h00 -17h00

HORAIRES DES COURS

Lundi : 8h55-12h* / 13h45-16h45 **Mardi, Jeudi,**
Vendredi : 7h55-12h* / 13h45-16h45
Mercredi : 7h55-12h
*certains cours peuvent finir à 12h25